

Ma confiance a été bafouée et j'ai le sentiment d'abus de confian

Par ledeal, le 25/06/2010 à 10:34

Bonjour,

Après deux années mon ami vient d'emménager chez moi. Je suis propriétaire et n'ai aucun problème financier. Hors je viens de découvrir avec horreur que mon ami est surendetté et que sa banque a refusé de payer ses échéances de juin. Pourriez vous me dire si en cas de problèmes graves je serai amener à financer ses dettes et si j'ai un risque personnel quelconque.

A ce jour il n'a pas fait de changement de domicile et est toujours locataire de sont appartement. J'envisage de payer le déménagement pour qu'il retourne chez lui tout en lui faisant signer une reconnaissance dette pour le coût des deux déménagement si cette situation présente des risques certains pour moi

Merci de vos conseils par mail à l'adresse ci dessus

Par bernard31, le 15/07/2010 à 21:22

Bonsoir,

Surtout ne lui paie pas son déménagement à ce fumier !!! Mets le dehors gentilment !!!

Par Marion2, le 15/07/2010 à 21:32

Bonsoir ledeal,

[citation] Pourriez vous me dire si en cas de problèmes graves je serai amener à financer ses dettes et si j'ai un risque personnel quelconque[/citation]

Absolument pas puisque vous n'êtes pas mariés.

[citation] en lui faisant signer une reconnaissance dette [/citation]

Il faut que ce soit lui qui établisse la reconnaissance de dettes, (sans oublier d'indiquer la somme due et chiffres et en lettres) et non vous.